

Commune de
SERRIERES

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
valant Programme Local de l'Habitat (PLUi H)

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE


15000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 21/12/2023
Le Président, Simon Plénet



- LÉGENDE**
- Servitude AC1 : Protection des monuments historiques
 - Servitude AC1 : Monument concerné par la servitude
 - Servitude AC3 : Réserves naturelles et périmètre de protection autour des réserves naturelles
 - Servitude AS1 : Périmètre de protection éloigné autour des captages d'eau
 - Servitude I4 : Transport d'énergie électrique

- PPRI : Plan de prévention des risques naturels d'inondation Limony
- Zone fortement exposée
- PPRI : Plan de prévention des risques naturels d'inondation Serrières
- Zone Risq : Équipements sportifs
 - Secteur de sport et de loisir
 - Zone R : zone fortement exposée
 - Zone B : zone modérément exposée



LIAISON 63kV NO 1 BOULIEU-GAMPALOU

LIAISON 63kV NO 1 BOULIEU-GAMPALOU

BOGY